



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les producteurs maraîchers réagissent favorablement à l'annonce du premier ministre Legault

Montréal, le 4 juin 2024 – L'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) réagit favorablement à l'annonce de sommes supplémentaires disponibles pour venir en aide aux entrepreneurs durement affectés par la désastreuse saison 2023. Toutefois, elle rappelle que des discussions doivent se tenir rapidement pour définir clairement la portée de cet engagement.

Bien que le gouvernement du Québec se soit engagé à amener un soutien financier additionnel aux producteurs touchés par des pertes exceptionnelles lors de la dernière saison de production, la nature et les paramètres de ce soutien demeurent inconnus.

« Nous accueillons avec satisfaction l'engagement du premier ministre. Toutefois, nous ne connaissons toujours pas la portée des engagements gouvernementaux. Nous sommes enthousiastes à travailler conjointement avec les dirigeants de la Financière agricole du Québec et les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour élaborer des mesures en fonction des besoins de nos membres. Nous souhaitons une rencontre dans les meilleurs délais », affirme la présidente de l'APMQ, Catherine Lefebvre.

Du reste, l'APMQ est d'avis que des mesures spécifiques sont nécessaires pour aider les entreprises maraîchères en difficulté à la suite des événements climatiques extrêmes de 2023. « Nous jugerons l'arbre à ses fruits. Nous soutenons donc que des mesures distinctes et destinées spécifiquement aux impacts du gel tardif et des excès de pluie de l'été dernier doivent être proposées aux producteurs concernés. Il est aussi essentiel que ce soient les producteurs qui ont été les plus durement touchés en 2023 qui reçoivent une aide supplémentaire », poursuit Mme Lefebvre. Par ailleurs, la révision des programmes de gestion des risques doit être accélérée pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs activités dans un contexte de changements climatiques.

Enfin, l'APMQ est satisfaite de la volonté gouvernementale d'alléger les processus de conformité réglementaire. À cet effet, plusieurs comités de travail sont à l'œuvre et les travaux cheminent à un rythme soutenu pour alléger le fardeau des producteurs maraîchers.

-30-

L'Association des producteurs maraîchers du Québec est un regroupement des principaux producteurs maraîchers et horticoles du Québec. L'Association constitue une force notable, puisque plus de 80% de la production maraîchère provient de ses membres.

Source

Patrice Léger Bourgoin
Directeur général
plegerbourgoin@apmquebec.com | 514-220-5330